

## HONORAIRES DE L'AGENCE

### ESTIMATIONS GRATUITES

#### VENTES

Jusqu'à 50 000€			12 % TTC
De 50 001€	à	100 000€	10 % TTC
De 100 001€	à	250 000€	7 % TTC
De 250 001€	à	400 000€	6 % TTC
De 400 001€	à	800 000€	5 % TTC
De 800 001€	à	et au delà	4 % TTC

#### LOCATIONS VIDES & MEUBLES

##### A LA CHARGE DU BAILLEUR

Un mois de loyer charges comprises + TVA

##### A LA CHARGE DU LOCATAIRE

#### HONORAIRES DE VISITES & REDACTION DU BAIL

zones « très tendues » :	12 € TTC/m <sup>2</sup>
zones « tendues » :	10 € TTC/m <sup>2</sup>
hors zones « tendues » :	8 € TTC/m <sup>2</sup>

#### HONORAIRES DE REALISATION D'ETAT DES LIEUX

3 € TTC/m<sup>2</sup>

Conformément aux usages locaux, la rémunération sera à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur selon les indications portées au mandat de vente et/ou au mandat de recherche ou de négociation